

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 Avril 2019

Présents : MM. PETIT Serge. AFFOLE Stéphane. BROUSSE. Michèle. DAVAL-POMMIER Blandine. DIDAILLER Anne. LAMOUILLE Alain. METRAL Sylvie. REY François.

Pouvoirs : DUFFOURD-CAGNON Josiane donne pouvoir à MANNIEZ Josiane
REY Sébastien donne pouvoir à AFFOLE Stéphane

Absents : ANDRÉ Rodolphe. DAGNIAUX-LECLERE Florence. MANTOVAN Françoise.
TRAVERS Marie-Pierre.

Secrétaire de séance : DUFFOURD-CAGNON Josiane

1 – Approbation du compte rendu du 19/03/2019

Approuvé à l'unanimité

Le maire demande à l'assemblée son accord pour l'ajout d'une délibération. Accepté à l'unanimité

2 – Urbanisme

Pas de dossiers

3 - Délibérations

✓ **Chaufferie bois – Approbation du compte administratif 2018, compte de gestion, affectation des résultats, vote du budget primitif 2019**

Le Compte administratif 2018 fait apparaître les résultats suivants :

Section Fonctionnement

Dépenses : 29 096.82 €

Recettes : 27 835.17 €

Résultats de l'exercice 2018 : - 1 261.65 €

Résultats reportés 2017 : + 13 938.57 €

Résultats cumulés : + 12 676.92 €

Section Investissement

Dépenses : 0,00 €

Recettes : 0,00 €

Résultats de l'exercice 2018 : néant

Résultats reportés 2017 : + 512,00 €

Résultats cumulés : + 512,00 €

Le compte administratif du maire est adopté à 9 voix pour. Le maire a quitté la salle pour ce vote.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent de fonctionnement en recettes de fonctionnement au compte 002 pour la somme de 12 676.92 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion du Receveur.

Le budget primitif 2019 de la chaufferie bois s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 39 700,00 € et en section investissement à la somme de 512 €.

Les recettes de fonctionnement sont constituées principalement par la vente des calories bois et l'excédent de fonctionnement. Les dépenses concernent l'achat de combustibles pour la

chaudière, les frais d'électricité, les travaux d'entretien et de maintenance de la chaudière bois.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2019 de la chaufferie bois.

✓ ZAC Centre Village - Approbation du compte administratif 2018, compte de gestion, affectation des résultats

Section Fonctionnement

Dépenses : 28 401.16 €

Recettes : 50 817.27 €

Résultats de l'exercice 2018 : + 22 416.11 €

Résultats reportés 2017 : /

Résultats cumulés : + 22 416.11 €

Section Investissement

Dépenses : 14 596.82 €

Recettes : 20 911.24 €

Résultats de l'exercice 2018 : + 6 314.42 €

Résultats reportés 2017 : + 3 029.97 €

Résultats cumulés : + 9 344.39 €

Le compte administratif du maire est adopté à 9 voix pour. Le maire a quitté la salle pour ce vote.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte de gestion du Receveur.

Suite à la délibération du 2 octobre 2018 par laquelle le conseil municipal a décidé la clôture du budget ZAC Centre Village, l'assemblée décide, à l'unanimité, d'affecter les soldes excédentaires 2018 dans le budget principal ; soit : excédent de fonctionnement en recettes d'investissement au compte 1068 pour 22 416.11 € et excédent d'investissement en recette d'investissement au compte 001 pour 9 344.39 €.

✓ Centre de loisirs - Approbation du compte administratif 2018, compte de gestion, affectation des résultats 2018 et budget primitif 2019

Section Fonctionnement

Recettes Fonctionnement : 330 840.43 €

Dépenses Fonctionnement : 323 711.43 €

Résultat de l'exercice 2018 : + 7 129.00 €

Résultat reporté 2017 : - 1 282.30 €

Résultats cumulés : + 5 846.70 €

Le Maire quitte la salle pour le vote du compte administratif. Adopté à l'unanimité par 9 voix pour.

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte de gestion du Trésorier.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent de fonctionnement en recettes de fonctionnement au compte 002 pour la somme de 5 846.70 €.

Vote du budget primitif 2019 du centre de loisirs

La section Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 361 590.00 €.

Les principales dépenses concernent l'achat des repas pour 110 000 € et les frais de personnel 222 700 €, personnel mis à disposition par la commune.

Les recettes sont constituées par la redevance du service périscolaire (heures de garderie matin/soir, repas, heures d'accueil au centre de loisirs mercredi/vacances scolaires) 205 000 €, une participation de la commune à hauteur de 82 742 €, les aides de la CAF pour 47 500 € et participations des autres communes pour 13 000 €.
Adopté à l'unanimité par 11 voix pour.

✓ Budget principal - Approbation du compte administratif 2018, compte de gestion, affectation des résultats et vote du budget primitif 2019

Approbation du compte administratif 2018 du budget principal

Recettes Fonctionnement : 1 389 645.18 €
Dépenses Fonctionnement : 1 174 883.05 €
Excédent Fonctionnement : + 214 762.13 €
Recettes Investissement : 768 448.37 €
Dépenses Investissement : 611 423.00 €
Excédent Investissement : + 157 025.37 €
Résultat reporté 2017 : + 222 911.24 €
Résultat cumulé 2017+2018 : + 379 936.61 €

Le Maire quitte la salle pour le vote du compte administratif. Adopté à l'unanimité par 9 voix pour.

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte de gestion du Trésorier.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats excédentaires de la section de Fonctionnement soit 214 762.13 € en recettes d'investissement au compte 1068. L'excédent d'investissement soit 379 936.61 € est reporté au compte 001 en recettes d'investissement. Adopté à l'unanimité.

Vote du budget primitif 2019 du budget principal

La section Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 354 508 €.

La section Investissement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 823 320 €.

Les dépenses d'investissement concernent principalement :

- Remboursement des emprunts (y compris emprunts Syane) : 174 962 €
- Etudes diverses aménagement centre : 55 440 €
- Projets acquisitions immobilières : 150 000 €
- Achats de terrains, régularisations foncières : 71 000 €
- Travaux voiries, enrobé, bornage, éclairage public : 126 000 €
- Travaux divers bâtiments communaux : 163 000 €
- Matériels et installations générales : 43 000 €
- Dépenses imprévues : 27 500 €

Les recettes d'investissement sont constituées principalement par :

- L'excédent d'investissement reporté : 389 281 €
- L'excédent de fonctionnement : 237 178.24 €
- FCTVA 2017 : 34 975 €
- Taxe d'aménagement : 30 000 €
- Subventions diverses : 96 300 €
- Amortissement des immobilisations : 3 676 €

Adopté à l'unanimité par 11 voix pour.

✓ **Demandes de subventions au titre du CDAS (ex FDDT)**

. Un dossier de subvention est déposé pour l'installation de caméras de vidéo-protection, dans le but de garantir la sécurité des personnes, de protéger les bâtiments publics et de prévenir les atteintes aux biens. Le devis des travaux s'élève à la somme de 20 791 € HT.

. Un autre dossier est déposé pour la réalisation d'un certain nombre d'études (études géotechniques, pose de piézomètres, modélisation des eaux pluviales, bilan flore/faune, etc...) dans le cadre du développement du centre bourg. Le devis des études s'élève à la somme de 39 150 € HT.

✓ **Subventions**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer les subventions suivantes

- 1 170 € à Familles Rurales
- 200 € à Clément Barthès – Réalisation court métrage sur la commune

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close.